



Saint
Martin en Bresse

CSM
cyclo San Martinois



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes



26 mai 2024

Championnat départemental

Saint Martin en Bresse



Plus d'informations
<http://www.cyclosanmartinois.com/>



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FSGT SAONE ET LOIRE
EN LIGNE À SAINT MARTIN EN BRESSE
Dimanche 26 mai 2024**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le règlement est celui élaboré par la Commission cyclo sport F.S.G.T. de Saône et Loire, avec demande de dérogation kilométrique accordée lors de la réunion du 19 janvier 2024.

Il est rappelé que **chaque coureur simple licence devra avoir fait au minimum 3 courses FSGT entre le 1^{er} juin 2023 et le 20 mai 2024, date limite d'engagement. Un double licencié Junior ou OPEN 3 et 2 FSGT/FFC devra justifier de 5 participations en Saône et Loire entre le 1^{er} janvier 2024 et le 20 mai 2024, date limite d'engagement.**

Les engagements, toutes catégories, y compris les écoles de vélo, se feront par mail ou par courrier, groupés par club, accompagnés du règlement. Ils seront validés après vérification des participations qui auront été indiquées par les clubs. **Si les participations ne sont pas indiquées, l'engagement sera refusé.**

Le jour de l'épreuve, les participants seront invités à se présenter 10 minutes avant le début de leur épreuve afin de procéder à l'appel.

Tout échauffement sera interdit sur le circuit sous peine de déclassement. Toutefois, lors du dernier passage de la voiture balais (avant l'arrivée) les coureurs des catégories suivantes pourront s'ils le souhaitent reconnaître le parcours mais ne devront en aucun cas doubler ce véhicule.

Les responsables au podium se réservent le droit d'arrêter les retardataires avant leur dernier tour, en cas de retard trop important par rapport à la tête de course.

A l'arrivée de chaque course un entonnoir sera mis en place ; nous demandons beaucoup de sportivité à chaque concurrent afin de ne pas grappiller des places, sachant que c'est le passage sur la ligne qui sera pris en compte dans la mesure du possible.

Les braquets de minimales seront vérifiés avant le départ.

Les clubs n'organisant pas de course devront fournir obligatoirement **un signaleur** pour que leurs coureurs puissent prendre part à la course. Pour cela, ils doivent envoyer à Laurent Marguin csm.laurent.marguin@outlook.fr les noms, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de permis de conduire, date du permis de conduire **AVANT LE 8 MAI.**



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FSGT SAONE ET LOIRE
EN LIGNE À SAINT MARTIN EN BRESSE
DIMANCHE 26 MAI 2024**

Itinéraire

Circuit : Route de la Madeleine – Chemin des Paucoups – Chemin du Morlux – Route de Guerfand – Route du Veilley – Route de la Madeleine – Chamin de la Grurie – Route des Guérins – Route de la Marche – Route de Mervans – Route de la Madeleine

Distance :

Catégories, Heures de départ et distances

- École de vélo	13h00		
- 5^{ème} catégorie :	13 h 45	4 tours	50 km 200
- 6^{ème} catégorie :	13 h 46	4 tours	50 km 200
- MINIMES :	13 h 47	3 tours	37 km 650 dont 7km neutralisés
- FEMININES et MINIMES FILLES :	13 h 47	3 tours	37 km 650 dont 7km neutralisés
- 2^{ème} catégorie :	15 h 45	6 tours	75 km 300
- 3^{ème} catégorie :	15 h 47	5 tours	62 km 300
- 4^{ème} catégorie :	15 h 49	5 tours	62 km 300

Remise des dossards

A partir de 12h00

Récompenses

* Coupe et gerbe au vainqueur de chaque catégorie, lots pour les suivants, présents à la remise.

* Remise des prix (adultes et enfants) à partir de 18h30 au foyer rural de Saint Martin.

* Vin d'honneur à tous les participants et leurs supporters



DIMANCHE 26 MAI 2024 CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FSGT SAONE ET LOIRE EN LIGNE

BULLETIN D'ENGAGEMENT A RETOURNER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT AVANT LE 20 mai 2024 A

Carole AUCLERC – 27 rue de Bourgogne – 71390 GRANGES

csm-caroleauclerc@orange.fr

CLUB : _____

N° licence	Nom-Prénom	Catégorie	Multi licencié oui / non	Dates et lieux des épreuves : - 3 épreuves pour les licenciés FSGT - 5 épreuves pour les multi licenciés	Palmarès 2023/2024

CI-JOINT LA SOMME DE 5 € * _____ COUREURS SAUF MINIMES (**gratuit**) = _____ € _ Réglé par chèque n° :

Banque :

CLUB : _____

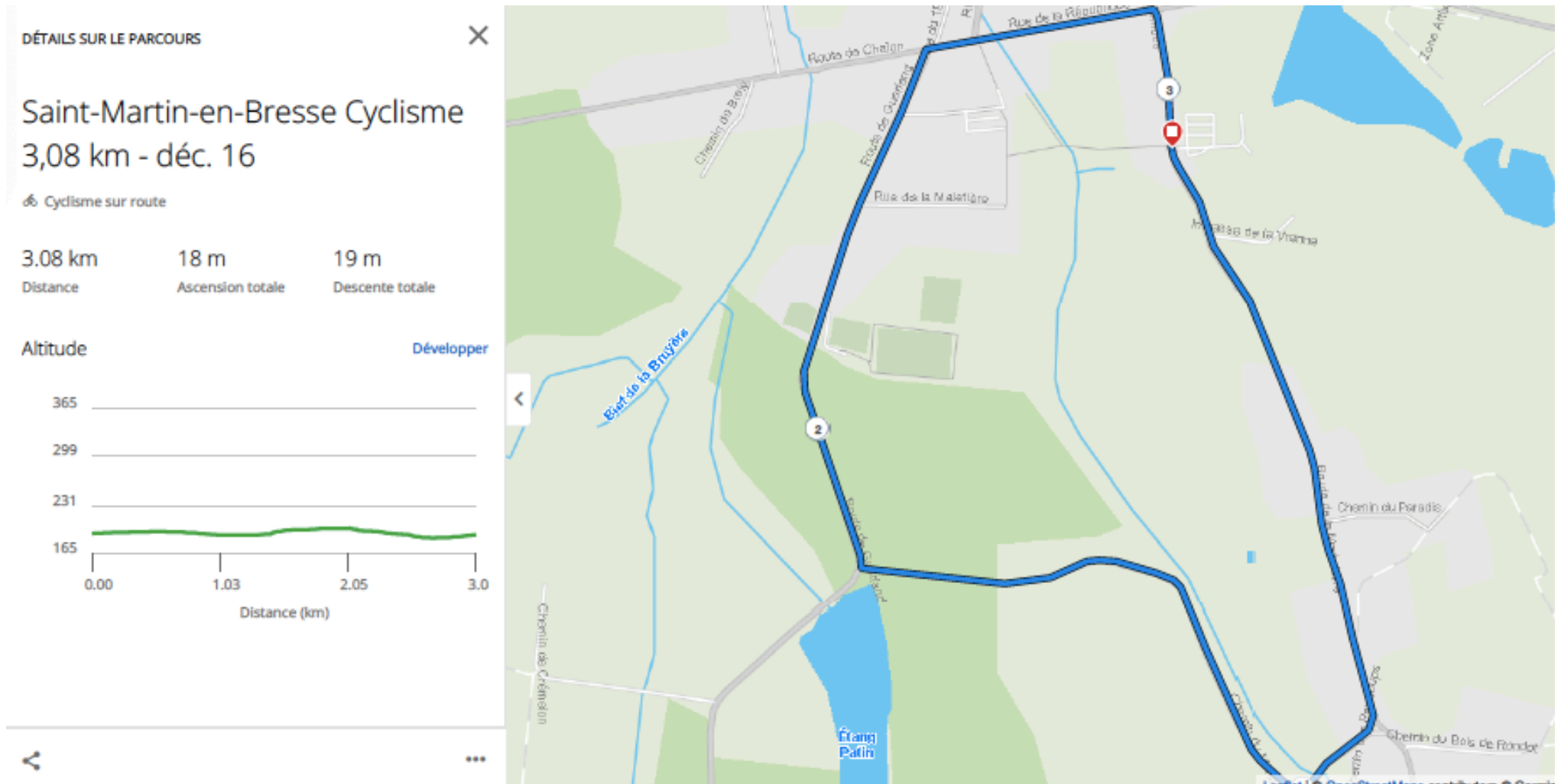
N° licence	Nom-Prénom	Catégorie	Multi licencié oui / non	Dates et lieux des épreuves : - 3 épreuves pour les licenciés FSGT - 5 épreuves pour les multi licenciés	Palmarès 2023/2024

CI-JOINT LA SOMME DE 5 € * _____ COUREURS **SAUF MINIMES (gratuit)** = _____ € Régulé par chèque n° :

Banque :

PARCOURS ET PROFIL DE L'ÉPREUVE ÉCOLE DE VELO

**Route de la Madelaine - Chemin des Paucoups - Chemin des Morlux –
Route de Guerfand - Rue de la République – Route de la Madeleine**





PARKING A DISPOSITION DES COUREURS